

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Inscrire *Leucocephalon yuwonoi* à l'Annexe II de la CITES sur la base des critères A et B i) conformément à l'Article II, paragraphe 2 a), de la Convention, comme spécifié dans la résolution Conf. 9.24.

B. Auteur de la proposition

Allemagne (au nom des Etats membres de la Communauté européenne) et Chine.

Résumé

- L'inscription à l'Annexe II de la géoméridé des Célèbes (*Leucocephalon yuwonoi*) est proposée. Cette espèce remplit les critères énoncés dans la résolution Conf. 9.24, comme indiqué ci-après. L'inscription devrait ramener le commerce international de l'espèce à un niveau durable car elle devrait aboutir à un examen approfondi des niveaux du commerce et des données biologiques et commerciales utilisées pour déterminer le niveau de commerce acceptable par des mécanismes tels que l'avis de commerce non préjudiciable et le contingentement. En outre, elle offre aux pays d'importation un mécanisme pour assurer la surveillance continue et l'évaluation du niveau du commerce et l'ampleur de leur participation. L'inscription aura en outre pour effet de transférer à l'organe de gestion CITES de l'Indonésie la compétence pour la gestion de l'espèce.
- Les endroits où l'on peut observer *L. yuwonoi* se limitent à la portion occidentale de la péninsule Minahasa dans les Célèbes, Indonésie. Le seul renseignement disponible sur l'habitat est l'observation de deux individus dans les bassins peu profonds d'un petit cours d'eau qui draine une zone de forêt secondaire. Cela semble indiquer que l'espèce ne dépend pas de cours d'eau dans leur état originel et qu'elle a des chances de continuer à disposer d'un habitat convenable. Il n'existe aucun renseignement sur le taux de croissance ou l'âge de maturité. Les femelles matures ne pondent qu'un ou deux gros œufs par nichée; on ignore s'il y a plusieurs portées par an.
- *Leucocephalon yuwonoi* a été inscrit (sous le nom de *Heosemys yuwonoi*) dans la liste rouge 2000 de l'UICN comme **Gravement menacé d'extinction** A1cd+2cd, C1 (réduction grave, constatée ou déduite, d'au moins 80% au cours des trois dernières générations, en se basant sur la réduction de la zone d'occupation, de la zone d'occurrence et/ou de la qualité de l'habitat, et sur les niveaux du commerce, actuels ou potentiels, une réduction similaire projetée sur trois générations, une population estimée à moins de 250 individus adultes et une réduction persistante de 25% au moins en l'espace d'une génération).
- Le nombre d'individus observés dans le commerce international a rapidement augmenté depuis le début des années 1990, atteignant 2000-3000 spécimens commercialisés sur les marchés alimentaires du sud de la Chine en 1998, pour s'effondrer à une centaine de spécimens en 1999. L'espèce n'a pas été observée sur les marchés alimentaires chinois en 2000 et 2001. Les effets du commerce sur les populations de *L. yuwonoi* ne sont pas documentés en détail, mais les tendances enregistrées dans les quantités commercialisées reflètent une augmentation rapide du nombre de spécimens prélevés à mesure que la demande et le transport se sont développés, suivie d'un déclin plus rapide encore. La demande n'ayant pas disparu, il est logique de conclure que l'offre a diminué. Il est peu probable qu'une alternance aussi rapide d'expansion et de récession ait été causée par des altérations de l'habitat de l'espèce; la conclusion logique est que le déclin a été causé par des prélèvements excessifs.
- L'espèce remplit les critères de la résolution Conf. 9.24, Annexe 2a, A: «Il est établi, déduit ou prévu que l'espèce satisfera à l'un au moins des critères énumérés à l'Annexe 1 dans un avenir proche, à

moins que le commerce de ladite espèce ne soit strictement réglementé.» L'espèce remplit également le critère de l'Annexe 2a, B i): «Il est établi, déduit ou prévu que le prélèvement de spécimens dans la nature aux fins de commerce international nuit ou pourrait nuire à l'espèce en excédant, sur une longue période, le niveau pouvant être maintenu indéfiniment».

- L'organe de gestion de l'**Indonésie** a annoncé que son pays était disposé à être co-auteur de cette proposition. La **Chine** a approuvé la proposition et a demandé d'être co-auteur. Tous les participants à "l'Atelier technique sur la conservation et le commerce des tortues d'eau douce et des tortues terrestres" tenu à Kunming, Chine, du 25 au 28 mars 2002, y compris les représentants des Etats faisant ou non partie de l'aire de répartition, ont soutenu cette proposition.

C. Justificatif

1. Taxonomie

- 1.1 Classe: Reptilia
- 1.2 Ordre: Testudines (Chelonia)
- 1.3 Famille: Bataguridae (Geoemydidae)
- 1.4 Genre et espèces: *Leucocephalon yuwonoi* (McCord, Iverson & Boeadi, 1995)
- 1.5 Synonymes scientifiques: *Geoemyda yuwonoi* McCord, Iverson & Boeadi, 1995
Heosemys yuwonoi ((McCord, Iverson & Boeadi, 1995)

L'espèce a été décrite en tant que *Geoemyda yuwonoi* par McCord, Iverson & Boeadi en 1995 et comportait en tant que telle dans Obst 1996 un commentaire sur la réédition de Wermuth & Mertens (1961). Par la suite, elle a été classée dans *Heosemys* par Fritz & Obst (1996) jusqu'à ce que le genre monotypique *Leucocephalon* soit créé par McCord, Iverson, Spinks & Shaffer (2001).

- 1.6 Noms communs:
- | | |
|-------------------|-------------------------|
| Français: | Géoémyde des Célèbes |
| Anglais: | Sulawesi Forest Tortue |
| Bahasa Indonésie: | Kura-Kura Célèbes |
| Allemand: | Sulawesi Erdschildkröte |

- 1.7 Numéros de code:

2. Paramètres biologiques

Leucocephalon yuwonoi est une espèce de tortue d'eau douce dont la carapace peut atteindre 27 cm de long. Sa carapace est proportionnellement basse et comporte trois carènes reconnaissables à tout âge. Les bords de l'avant et de l'arrière de la dossière sont nettement dentelés. A l'instar de la plupart des tortues, elle possède cinq grandes écailles vertébrales sur la ligne centrale. Le plastron est solidement ancré à la carapace par une arrête relativement courte. L'avant et l'arrière du plastron sont clairement crénelés. La tête est grande et triangulaire vue d'en haut, le cou proportionnellement mince, les pattes plutôt larges et puissantes.

La carapace est brun-orange avec des tâches plus foncées, qui peuvent s'élargir au point que la carapace peut devenir noire avec quelques marques brunes. Le plastron, l'arrête et le dessous des marginales sont jaunâtres à brun pâle, avec des dessins plus ou moins estompés de tâches brunes, des plaques et des stries rayonnant à partir de l'auréole des écailles; il peut aussi y avoir de grosses taches noires. La tête est gris-brun uniforme chez les jeunes spécimens; en grandissant, leur tête acquiert une coloration

contrastée brun-noir et crème. Les membres et les parties de peau molle sont gris foncé, les griffes et certaines grandes écailles de la partie supérieure des pattes jaunissent chez les individus âgés.

Les mâles deviennent un plus longs mais proportionnellement plus étroits que les femelles (dont la carapace dépasse à peine 22 cm de longueur). Les mâles ont aussi une tête proportionnellement plus grande et la base de la queue plus épaisse, et semble prendre une coloration crème plus étendue.

Voir des descriptions détaillées dans McCord *et al.*, (1995) et Fritz & Obst (1996, 1999). [NOTE: les illustrations fournies par Iskandar (2000: p. 119-120) correspondent à *Callagur borneoensis* et *Heosemys grandis*.]

Il n'y a pas d'informations sur le taux de croissance ou l'âge de maturité. Les femelles adultes produisent un ou deux gros œufs par ponte (Fritz & Obst, 1999; Iskandar, 2000); on ignore si les femelles produisent plusieurs portées par an.

2.1 Répartition géographique

Pays d'origine: Indonésie

Tous les endroits où l'on observe *L. yuwonoi* sont limités à la partie occidentale de la péninsule Minahasa des Célèbes, Indonésie.

2.2 Habitat disponible

Le seul renseignement disponible sur l'habitat est l'observation de deux individus dans des bassins peu profonds, dans un petit cours d'eau qui draine une zone de forêt secondaire (Platt *et al.*, 2001). Cela semble indiquer que l'espèce ne dépend pas de cours d'eau dans leur état originel et qu'elle a des chances de continuer à disposer d'un habitat convenable.

2.3 Etat des populations

Samedi & Iskandar (2000) ont évalué l'état de conservation de *L. yuwonoi* comme étant Rare et Menacé d'extinction.

Selon des renseignements non vérifiés, l'espèce serait (ou aurait été) moyennement abondante dans l'habitat approprié: en octobre 1998, Platt *et al.* (2001) ont découvert deux individus lors d'une prospection nocturne sur 1 km dans un petit cours d'eau. Des villageois ont signalé qu'une trentaine de tortues avaient été prélevées dans ce cours d'eau peu de temps auparavant, et qu'une seule personne avait prélevé une centaine d'individus dans le même cours d'eau les deux années précédentes (Platt *et al.*, 2001).

2.4 Tendances des populations

Pas d'information disponible sur les tendances des populations dans la zone d'occurrence.

Le nombre d'individus observés dans le commerce international a rapidement augmenté depuis le début des années 1990, atteignant 2000-3000 spécimens en 1998, pour s'effondrer à une centaine de spécimens en 1999 (Kan & Chan, in UICN TFTSG & ATTWG, 2000), après quoi l'espèce a disparu du commerce.

2.5 Tendances géographiques

Aucune tendance géographique n'a été signalée concernant les caractéristiques biologiques ou l'état des populations de l'espèce.

2.6 Rôle de l'espèce dans son écosystème

A part des indications selon lesquelles l'espèce a un mode de vie semi-aquatique à aquatique dans les cours d'eau forestiers et se nourrit de fruits, de feuille et autres végétaux (McCord *et al.*, 1995; Iskandar, 2000; Platt *et al.*, 2001), il n'y a pas données disponibles sur son rôle dans l'écosystème.

2.7 Menaces

L'espèce serait principalement menacée par le prélèvement de spécimens adultes destinés à la consommation locale et au commerce alimentaire international, ainsi que par le prélèvement de juvéniles et de spécimens adultes pour le commerce international des animaux de compagnie.

La présence d'un grand nombre d'individus dans les cours d'eau drainant les forêts secondaires indique que des niveaux modestes d'altération de l'habitat ne constituent pas une menace sérieuse. Toutefois, le déboisement intensif, avec comme corollaire l'érosion des sols et l'altération de la qualité de l'eau et de la courbe de débit des cours d'eau constituerait certainement une menace.

Leucocephalon yuwonoi a été inscrit (sous le nom de *Heosemys yuwonoi*) sur la liste rouge 2000 de l'UICN (Hilton-Taylor, 2000) comme Gravement menacé d'extinction A1cd+2cd, C1 (réduction grave, constatée ou déduite, d'au moins 80% au cours des trois dernières générations, en se basant sur la réduction de la zone d'occupation, de la zone d'occurrence et/ou de la qualité de l'habitat, et sur les niveaux du commerce, actuels ou potentiels, une réduction similaire projetée dans trois générations, une population estimée à moins de 250 individus adultes et une réduction persistante de 25% au moins en l'espace d'une génération [UICN, 1994]).

3. Utilisation et commerce

3.1 Utilisation au plan national

Il y a peu d'informations sur l'utilisation locale ou nationale. Platt *et al* (2001) constatent que l'espèce fait l'objet de prélèvements pour le commerce alimentaire et des animaux de compagnie, et que des spécimens sont vendus à des restaurants de Palu, Célèbes, pour la consommation locale.

3.2 Commerce international licite

Les premiers spécimens de *L. yuwonoi* présents dans le commerce étaient quatre spécimens embarqués en Malaisie pour Miami puis réexpédiés au Japon en 1986 (Aoki, in Fritz & Obst 1999). Les statistiques relatives aux tortues exportées par le commerce des animaux de compagnie, établies par l'organe de gestion CITES de l'Indonésie pour 1998-2001 ne comportent aucun spécimen de *L. yuwonoi* (Samedi *et al.*, 2002: p. 5). Les Registres du *US Fish and Wildlife Service* pour 1996-1999 ne comportent aucune importation de *Geoemyda* / *Heosemys* / *Leucocephalon yuwonoi* pour cette période. Il existe néanmoins des données enregistrées sur les importations "d'espèces d'*Heosemys*" très coûteuses d'Indonésie et de Chine, en 1996, 1997 et 1998; les chargements en provenance d'Indonésie et une partie de ceux provenant de Chine (y compris Hong Kong) sont susceptibles d'être des spécimens de *L. yuwonoi*.

Les premières importations de spécimens en Europe semble être un couple importé par un négociant en reptiles allemand en 1993; par la suite, un petit nombre de spécimens ont été importés pour le commerce européen des animaux de compagnie (Fritz & Obst, 1999). L'autorité scientifique de l'Allemagne a examiné 13 listes d'offres (pour 1990-2002) provenant de grossistes allemands en reptiles et n'a trouvé qu'une seule offre de *L. yuwonoi* au prix de DEM 295 la pièce en 1996.

Le nombre d'individus observés dans le commerce international a connu une expansion rapide depuis le début des années 1990, atteignant 2000-3000 spécimens vendus sur les marchés alimentaires du sud de la Chine en 1998, pour s'effondrer à une centaine de spécimens en 1999

(McCord in Salzberg, 1998; Kan & Chan, in UICN TFTSG & ATTWG, 2000). L'espèce n'a pas été observée sur les marchés alimentaires chinois en 2000 et 2001 (Artner & Hofer, 2001; Ades, 2002; van Dijk, in litt. to BfN).

3.3 Commerce illicite

L'espèce ne bénéficie d'aucune protection légale particulière en Indonésie; par défaut, tout commerce de cette espèce est légal sauf s'il contrevient aux réglementations du pays d'importation.

3.4 Effets réels ou potentiels du commerce

Les effets du commerce sur les populations de *L. yuwonoi* ne sont pas documentés en détail mais les tendances enregistrées pour des quantités commercialisées reflètent une rapide augmentation du nombre de spécimens prélevés, liée au développement de la demande et du transport, suivie d'un déclin plus rapide encore. La demande n'ayant pas disparu, il est logique de conclure que l'offre a diminué. Il est peu probable qu'une alternance aussi rapide d'expansion et de récession soit imputable à des altérations de l'habitat; la conclusion logique est que le déclin de l'espèce a été causé par des prélèvements excessifs.

L'inscription de *Leucocephalon yuwonoi* à l'Annexe II de la CITES devrait ramener le commerce international de l'espèce à un niveau durable car elle devrait aboutir à un examen approfondi du niveau du commerce et des données biologiques et commerciales utilisées pour déterminer le niveau de commerce acceptable par des mécanismes tels que l'avis de commerce non préjudiciable et le contingentement. En outre, elle offre aux pays d'importation un mécanisme pour assurer la surveillance continue et évaluer les niveaux du commerce et l'ampleur de leur participation.

L'inscription aura également pour effet de transférer la compétence en matière de gestion de l'espèce du Département indonésien des Pêches à la Direction générale de la protection des forêts et de la conservation de la nature, rattachée au Ministère des forêts (l'organe de gestion CITES).

3.5 Reproduction artificielle à des fins commerciales (hors du pays d'origine)

Le maintien en captivité de *Leucocephalon yuwonoi* pour de longues périodes (plusieurs mois) s'est révélé très difficile (CBSG, 2001); aucun élevage en captivité n'a encore été signalé. La plupart des importations destinées au commerce des animaux de compagnie concernaient des spécimens trouvés sur des marchés alimentaires d'Asie de l'est et arrivés très affaiblis en Europe et en Amérique. Un très petit nombre de juvéniles ont été importés en Europe en 2001, venant directement d'Indonésie; ces animaux étaient et sont restés en bonne santé (van Dijk, in litt. à l'autorité scientifique Cites de l'Allemagne, janvier 2002).

4. Conservation et gestion

4.1 Statut légal

4.1.1 National

L'espèce n'est pas protégée par la législation indonésienne mais il est prévu de lui conférer une protection nationale par la loi n° 5/1990 sur la conservation des ressources biologiques naturelles et de leur écosystème, et la loi n° 5/1985 sur la pêche (Suwelo, 2001; Samedi, com. pers., août 2001). En attendant que l'espèce bénéficie de la protection nationale, elle sera considérée comme une ressource halieutique, conformément à la loi n° 9/1985 sur la pêche. Selon cette loi, les permis d'exploitation et de commerce de quantités particulières de tortues d'eau douce non spécifiées sont émis par le gouvernement de district, par le biais de ses Services de pêche (Samedi *et al.*, 2002).

4.1.2 International

Aucune législation internationale de protège directement cette espèce.

Conformément à l'avis officiel de renforcement de la gestion du commerce des tortues d'eau douce et des tortues terrestres, émis le 17 juin 2001, la Chine a suspendu l'importation commerciale des tortues provenant d'Indonésie, y compris *Leucocephalon yuwonoi*.

4.2 Gestion de l'espèce

4.2.1 Surveillance continue de la population

Aucune activité de surveillance continue (passée ou en cours) n'a été signalée.

4.2.2 Conservation de l'habitat

Leucocephalon yuwonoi n'a jamais été observé dans des aires protégées. Il est concevable que cette espèce vive dans les aires protégées de Panua et Buol Toli-toli et celles proposées comme extension de Gunung Sojol et Buol Toli-toli (MacKinnon, 1997); des études sont nécessaires pour préciser sa présence dans ces zones.

4.2.3 Mesures de gestion

Selon les renseignements disponibles les plus fiables, aucune mesure de gestion n'aurait été prise ou ne serait en préparation pour l'espèce dans son aire de répartition naturelle.

Récemment, les efforts des amateurs visant à garder l'espèce en captivité, voire à l'élever, sont passés de tentatives isolées à des programmes coordonnés comportant des échanges d'information et, à l'avenir, la gestion du matériel génétique. Un Groupe de gestion du taxon va être établi pour l'espèce à la suite de l'atelier de Fort Worth tenu en janvier 2001 sous les auspices de la *Turtle Survival Alliance*, groupe de travail mixte du Groupe CSE/UICN de spécialistes des tortues terrestres et des tortues d'eau et du Groupe CSE/UICN de spécialistes de l'élevage pour la conservation. En janvier 2001, 4 spécimens étaient détenus au *Asian Turtle Consortium*, Etats-Unis (CBSG, 2001). Deux autres individus ont été enregistrés par la *OOS Foundation* mais aucun registre de lignage officiel n'est répertorié (OOS, 2000; CBSG, 2001).

4.3 Mesures de contrôle

4.3.1 Commerce international

En Indonésie, les spécimens faisant l'objet d'un commerce international sont soumis aux mesures nationales d'usage en matière de réglementation douanière et de quarantaine; ils peuvent être soumis à des mesures similaires à leur arrivée dans un pays d'importation.

4.3.2 Mesures internes

L'espèce ne fait actuellement pas l'objet de contrôles internes – quotas, limitation de taille ou restrictions concernant l'origine des individus exploités.

5. Information sur les espèces semblables

L'espèce ne fait actuellement pas l'objet de contrôles internes – quotas, limitation de taille ou restrictions concernant l'origine des individus exploités.

6. Autres commentaires

L'organe de gestion et l'autorité scientifique de l'**Indonésie** ont été contactés en mars 2002. L'organe de gestion de l'Indonésie a annoncé que son pays était disposé à être co-auteur de la proposition (voir annexe). La **Chine** a approuvé la proposition et a également demandé à être co-auteur (voir annexe).

Tous les participants à l'Atelier technique sur la conservation et le commerce des tortues d'eau douce et des tortues terrestres, tenu à Kunming, Chine, du 25 au 28 mars 2002, y compris les représentants des États faisant ou non partie de l'aire de répartition, ont soutenu cette proposition.

7. Remarques supplémentaires

8. Références

- Ades, Gary W. J. 2002. *Turtle Trade Monitoring in South China & Summary of Turtle Rescue Operation in Hong Kong*. Report and Presentation presented at the Technical workshop on conservation of and trade in freshwater turtles and tortoises in Asia, Kunming, Yunnan Province (People's Republic of China), 25-28 March 2002.
- Artner, Harald, and Andreas Hofer. 2001. Observations in the Qing Ping Free Market, Guangzhou, China, November 2000. *Turtle and Tortoise Newsletter*, issue 3:14.
- CBSG (Conservation Breeding Specialist Group). 2001. *IUCN Asian Turtle Workshop: Developing Conservation Strategies through Captive Management – Briefing Book*. IUCN/SSC Conservation Breeding Specialist Group, Apple Valley, MN, USA. 393 pp.
- van Dijk, Peter Paul. Observations on reptile trade in China and Hong Kong, May 2000. Letter to Bundesamt für Naturschutz, 3 Oct 2001.
- Fritz, Uwe, and Fritz Jürgen Obst. 1996. Zur Kenntnis der Celebes-Erdschildkröte, *Heosemys yuwonoi* (McCord, Iverson & Boeadi, 1995). *Herpetofauna*, Vol. 18 (102): 27-34.
- Fritz, Uwe, & Fritz Jürgen Obst. 1999. Neue Schildkröten aus Südostasien. Teil II. Bataguridae (*Cyclemys*, *Heosemys*, *Mauremys*, *Ocadia*, *Pyxidea*, *Sacalia*) und Trionychidae. *Sauria* (Berlin), Vol. 21 (1): 11-26.
- Hilton-Taylor, Craig (Compiler). 2000. *The 2000 IUCN Red List of Threatened Species*. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK. 79 pp + CD-ROM database, also accessible at www.redlist.org.
- Iskandar, Djoko T. 2000. *Turtles & Crocodiles of Insular Southeast Asia & New Guinea*. IUCN, World Bank and Bandung Institute of Technology. 191 pp.
- IUCN. 1994. *IUCN Red List Categories – 30 November 1994*. IUCN, Gland, Switzerland, and Cambridge, UK.
- IUCN TFTSG & ATSWG (IUCN/SSC Tortoise & Freshwater Turtle Specialist Group and Asian Turtle Trade Working Group). 2000. Recommended changes to 1996 IUCN Red List Status of Asian turtle species. Pp. 156-164 in *Asian Turtle Trade: Proceedings of a Workshop on Conservation and Trade of Freshwater Turtles and Tortoises in Asia* (van Dijk, Stuart & Rhodin, eds.). Chelonian Research Monographs, Number 2.
- MacKinnon, John (editor). 1997. *Protected Areas Systems Review of the Indo-Malayan Realm*. Asian Bureau of Conservation and World Conservation Monitoring Centre for the World Bank. 198 pp., 24 maps.
- McCord, William P., John B. Iverson, and Boeadi. 1995. A New Batagurid Turtle from Northern Sulawesi, Indonesia. *Chelonian Conservation and Biology*, Vol 1 (4): 311-316.

- McCord, William P., John B. Iverson, Phillip Q. Spinks, and H. Bradley Shaffer. 2001 "2000". A New Genus of Geoemydid Turtle from Asia. *Hamadryad*, Vol. 25 (2): 86-90.
- Obst, Fritz Jürgen. 1996. Commentary on the Reprint Wermuth / Mertens (1961): "Schildkröten – Krokodile – Brückenechsen". Pp. 425-506 in the 1996 reprint of H. Wermuth & R. Mertens, 1961, *Schildkröten, Krokodile, Brückenechsen*. Gustav Fischer Verlag, Jena.
- OOS (Overkoepelend Orgaan Stamboeken). 2000. *European Studbook Foundation Breeding Programs for Reptiles and Amphibians*. Brochure, 10 pp.
- Platt, Steven G., Robert J. Lee, and Michael W. Klemens. 2001. Notes on the Distribution, Life History, and Exploitation of Turtles in Sulawesi, Indonesia, with Emphasis on *Indotestudo forstenii* and *Geoemyda yuwonoi*. *Chelonian Conservation and Biology*, Vol 4 (1): 154-159.
- Salzberg, Allen. 1998. Chelonian Conservation News. *Chelonian Conservation and Biology*, Vol 3 (1): 147-150.
- Samedi, and Djoko T. Iskandar. 2000. Freshwater Turtle and Tortoise Conservation Utilization in Indonesia. Pp. 106-111 in *Asian Turtle Trade: Proceedings of a Workshop on Conservation and Trade of Freshwater Turtles and Tortoises in Asia* (van Dijk, Stuart & Rhodin, eds.). Chelonian Research Monographs, Number 2.
- Samedi, Akhmad Rukyani, and Irvan. 2002. *Utilization and Trade in Freshwater Turtles and Tortoises in Indonesia*. Country Report and Presentation presented at the Technical workshop on conservation of and trade in freshwater turtles and tortoises in Asia, Kunming, Yunnan Province (People's Republic of China), 25-28 March 2002.
- Suwelo, Ismu Sutanto. 2001. The Threatened species of Indonesian Tortoises, Terrapins and Turtles. *Tigerpaper*, Vol. 28 (2): 11-13.
- Wermuth, Heinz, and Robert Mertens. 1961. *Schildkröten, Krokodile, Brückenechsen*. Gustav Fischer Verlag, Jena. Reprinted in 1996 with an appendix (pages 425-506) by F. J. Obst. xxvi + 506 pp.



**MINISTRY OF FORESTRY OF THE REPUBLIC OF INDONESIA
DIRECTORATE GENERAL OF FOREST PROTECTION AND
NATURE CONSERVATION**

Mangala Wanabakti Building, Block VII, 7th Floor.
Jl. Jenderal Gatot Subroto, Jakarta 10270 - Telex/ Fax: 021-5720227, 5734818
e-mail : cites@dephut.cbn.net.id

Jakarta, May 2002

TELEFAX
No. 503/IV/KK+5/2002

To : Ms Elizabeth Munzert
German Federal Ministry for the Environment.
Fax : 49 228 8491200
From : CITES Management Authority Indonesia
Fax : 62 21 5720227
Subject : Consultation letter on Asian Freshwater Turtles

Dear Sir,

This is responding your consultation concerning listing proposal of Asian Freshwater Turtles. The CITES Management Authority Indonesia herewith would like to inform you as follows:

1. The population of fresh water turtles and tortoise are in general declining due to a number of factors such as over collecting to meet the demand of turtle trade. Many of the species are not covered by sufficient protection, nationally and internationally. However, little is known concerning the population status of the species, and trade data is not well-documented. The records of trade made by authorities may not reflect the actual exports as many exports can be directly undertaken by using permits only from the local district government. It is also known that trans-border transaction is also in existence without permit.
2. Based on the consultation and recommendation from CITES Scientific Authority of Indonesia and The Ministry of Marine Affairs and Fisheries, and also from the discussion in the Workshop on the Conservation and Trade in Freshwater turtle and Tortoises, held in Kunming, China 25-28 March 2002 the CITES Management Authority Indonesia strongly supports the proposal of Germany to list *Heosemys spinosa*, *Heosemys yuwonoi*, *Orlitia borneensis*, into Appendix II and Indonesia is willing to be the co-proponents.

Thank you for your kind assistance.

Sincerely yours,



NAYU MULYANA
Acting Director of Biodiversity Conservation

Cc:

1. Minister of Forestry of Republic of Indonesia
2. Secretary General of the Ministry of Forestry
3. Director General of Aquaculture, Ministry of Marine Affairs and Fisheries
4. Director General of Forest Protection and Nature Conservation



**The Endangered Species Import and Export
Management Office of the People's Republic of China**

From: Meng Xianlin, Vice Director General
The Endangered Species Import and Export Management Office of the
People's Republic of China (CITES Management Authority of China)

Fax: +86 10 84256388

To: Dr. Emonds, Mr. Heiko Haupt
Scientific Authority of Germany

Fax: +49 1888 3055 3225, 49 228 8491 119

Cc: Dr. Kurt Johnson
Chief, Division of Scientific Authority, Fish and Wildlife Service,
United States Department of the Interior
CITES Secretariat

Pages:

Subject: Co-sponsor the Draft Proposals on Asian Freshwater Turtle

Dear Dr. Emond and Mr. Heiko Haupt,

It is my pleasure to formally inform you that, having got the final approval from concerning national authorities on the freshwater turtle issues, China would like to co-sponsor all draft proposals on freshwater turtles prepared by Germany, including *Heosemys* spp., *Leucocephalon yuwonoi*, *Mauremys annamensis*, and *Orlitia borneensis*.

If US and Germany decide to package all the 11 proposals on freshwater turtles, China will also co-sponsor that package.

I wish the above information helpful.

Best wishes,

Sincerely yours,

Meng Xianlin
2002/6/3

Fernschreibstelle BM UZ		03.06.2002	113
		10235	Lfd.Nr.
NT3			

P.S. Is it necessary for me to formally write to the Secretariat on our decision? Or you can just attach this letter when submitting the proposals? Please tell me which way is preferred.

Add: State Forestry Administration, 18 Hepingli Dongjie, Beijing, 100714, P. R. China
Tel: +86-10-84239011 Fax: +86-10-84256388
E-mail: cnma@public.forest.cn.net web: <http://www.cites.gov.cn>